Bulletin municipal de la commune des SOUHESMES-RAMPONT

N° 3) – août à novembre 2014

Infos pratiques

*mise à jour du livret d'infos pratiques

Dans ce bulletin, vous trouverez les modifications apportées au dossier *infos pratiques* qui tient compte des changements survenus depuis le début du nouveau mandat. Le dossier d'accueil pour les nouveaux habitants a été aussi remanié.

** site internet

Notre commune dispose d'un site internet, sur lequel vous retrouverez tous ces renseignements et des mises à jour régulières, n'hésitez pas à vous connecter.

http://souhesmes-rampont.e-monsite.com

*** recensement :

Il s'échelonnera du 15 janvier au 15 février 2015, et sera coordonné par Mme MARINA-MARTINEZ, secrétaire de mairie. Mme ZASEMPA sera la personne habilitée à se présenter dans chaque foyer, munie d'une carte spécifique : vous voudrez bien lui faire bon accueil.

**** Inscription sur les listes électorales : se présenter en mairie **avant le 31 décembre 2014** .

A) LA VIE DANS NOS VILLAGES

1) ETAT-CIVIL

Naissances :

De nouveaux enfants sont venus « agrandir le cercle » des habitants :

Bienvenue à ces bébés et toutes nos félicitations aux parents.

Aux Souhesmes :

Kenzo LOCATELLI, né le 25.08.

Aéla MARCHAL , née le 17.10.

Benoît JANOT, l né le 31.10.

Jean-Baptiste LESIRE est né le 23.10 : 3ème enfant de la famille LESIRE, il est le 1er enfant a être né *sur le territoire de Souhesmes* depuis près de 45 ans !! Il a en effet *pointé le bout de son nez* si rapidement, que la maman a eu recours à l'aide des pompiers. Et c'est, bien au chaud et en de bonnes mains, dans leur camion, stationné devant la maison, grande rue, que le bébé a poussé son 1er cri. Lors de l'inscription sur les registres municipaux, le maire et la secrétaire étaient *presque aussi émus* que le papa pour procéder à cette déclaration de naissance. (La maman, 3ème adjointe, était bien sûr excusée de son absence au Conseil municipal qui se réunissait le soir même !)

Décès :

Nombreuses sont les familles qui ont connu Mr Jean-Luc LECAILLON, qui fut instituteur aux Souhesmes.
Il est décédé 16.09.2014, à l'âge de 56 ans. Tous les articles « historiques » que nous utilisons dans ces bulletins sont extraits des livrets qu'il avait réalisés avec « ses élèves ». Intitulés « Si les Souhesmes-Rampont m'étaient contés », ils sont *une mine d'or* pour tous ceux qui aiment se pencher sur le passé de notre commune.

Son épouse nous permet de poursuivre cette utilisation, afin de continuer à faire exister tout ce travail.

Nous n'oublierons pas ce passionné d'histoire locale.

2) CULTURE : Animations / Associations

Association Familles Rurales

L'association « *Familles Rurales de La côte d' Hadrimont* » a repris ses activités en septembre et planifié les prochaines rencontres. Elles se dérouleront, sous forme de moments de discussions amicales et jeux de table (cartes, etc… selon les « envies »de chacun(e)). Rendez-vous à la salle des fêtes de **Rampont,** les mardis et les jeudis après-midi jusqu'en juin 2015 :

NOVEMBRE : mardi 4 **à 13h30** et jeudi 27 **à 13h30** // DECEMBRE : mardi 9 à **13h30** et jeudi 18 à **13h30**
JANVIER 2015 : mardi 13 **à 13h30** et jeudi 29 **à 13h30** // FEVRIER: mardi 10 à **13h30**et jeudi 26 à **13h30**
MARS : mardi 10 à 14h et jeudi 26 à 14h // AVRIL : mardi 14 à 14h et jeudi 30 à 14h
MAI : mardi 12 à 14h et jeudi 28 à 14h // JUIN : mardi 9 à 14h et jeudi 25 à 14h.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter Mme **LADURELLE** à Blercourt au : 03.29.86.84.50

Le club Coeur et Sport du Verdunois

maintient son antenne aux Souhesmes. Mme **RUBINI** en est l'animatrice. Les cours ont repris à la salle des fêtes: les mardis de 19h à 20h pour de la *gym douce*, le mercredi de14h30 à *15h30 pour les enfants* à partir de 4ans et le soir de 20h à 21h pour de la *gym plus tonique*. Pour infos : 03.29.80.58.94

Le Comité des Fêtes des Souhesmes

a tenu son assemblée générale et peaufiné ses projets pour 2015. Mme **HOFFMANN** en est présidente (tel 03.29. 88.51.72).Les futures animations seront présentées courant janvier. L'association, qui a organisé un défilé d'enfants costumés pour Halloween, organise **un loto le samedi 29 novembre** à la salle des fêtes des Souhesmes.

L a bibliothèque :

Après le « départ du cocon poétique » vers d'autres lieux, la bibliothèque a continué *à se mettre en valeur* au fil de l'été… des présentations d'ouvrages sur le thèmes des *grands explorateurs(sans oublier les grandes exploratrices*) ont permis aux visiteurs de partir en « voyages imaginaires » . Pour la rentrée scolaire elle s'est mise à *l'heure anglaise*. Albums-Jeunesse en anglais, pour les emprunts; posters et petits objets divers « so british » pour la déco' !

Une « réunion de Territoire » s'est tenue en octobre dans nos locaux, animée par Mme DRONE de la Bibliothèque Départementale de Meuse. Les participant(e)s, bénévoles des communes du secteur ont pu échanger sur les thèmes du fonctionnement des *petites bibliothèques en milieu rural*, les *moyens de communication* qui les relient et aussi découvrir le planning des *nouvelles formations* qui leur seront proposées au cours de 2015. (Rappel : ouverture tous les mercredis de 16h à 19h)

Tous les documents ont été renouvelés lors du passage du bibliobus le 19 novembre

Commémorations du 11 novembre :

Nos villages honorent chaque année leurs « Morts pour la France » au cours de la 1ère guerre mondiale.

2014 revêt un caractère particulier : le centenaire du début de ce conflit. Pour l'occasion, tous les maires du département avaient été invités à Douaumont, par Mme La Préfète, pour un recueillement officiel hautement symbolique.

Les cérémonies dans la commune ont donné lieu aux dépôts de gerbes au pied *du Monument aux Morts* du cimetière des Souhesmes, ainsi qu'au cimetière militaire.

Merci aux nombreuses personnes venues ensuite se retrouver autour du Verre de l'Amitié en Mairie.

Fête de St Nicolas.

Le conseil municipal a entériné le choix de la conteuse Agnès DESCHAMPS pour venir animer, **le samedi 6 décembre à 15h** à la salle des fêtes des Souhesmes, avec un clown-mime, l'après-midi récréative qui précèdera le goûter (et l'arrivée de St Nicolas… qui distribuera ensuite compliments et friandises selon la tradition lorraine aux *enfants sages* de « 0 » à 12 ans .)

Les nouveaux habitants qui ne seraient pas encore passés se faire connaître en Mairie, voudront bien venir procéder à leur inscription, ainsi, leurs enfants seront notés sur la « liste de St Nicolas »!!

3) PERSONNEL COMMUNAL

Départ de Mr Bassand :

Mr BASSAND, employé communal depuis une dizaine d'années, a quitté le village en septembre, entouré de sa famille, pour commencer une « nouvelle vie » sous *le soleil* du Maroc . L'équipe municipale l'a remercié pour le travail accompli au fil des années et a souhaité l'entière réussite de ses nouveaux projets. *(On le voit ci-contre, observer la carte géographique du Maroc aux côtés de 2 des maires avec lesquels il a travaillé).*

4) TRAVAUX EN COURS ET REALISATIONS

Salle des fêtes Claude Fischer :

Comme indiqué dans le précédent bulletin, et afin de s'adapter aux réels frais de fonctionnement de cette salle, des modifications sont apportées aux tarifs de location à compter de novembre. Le montant facturé tiendra compte forfaitairement d'un tarif hiver (du 1er novembre au 31 mars)
et d'un tarif été (du 1er avril au 31 octobre).

Habitants du village	**Tarif été**	**Tarif hiver**
½ journée	30 €	35 €
1 journée	60 €	70 €
1 week-end (sam mat / dim soir)	90 €	110 €
Personnes extérieures au village		
½ journée	60 €	70 €
1 journée	120 €	140 €
1 week end (sam mat /dim soir)	180 €	220 €

* Pièce cassée ou perdue : 3.10 € /*Chèque de caution230 € et attestation d'assurance obligatoires/ Pour tous renseignements s'adresser en Mairie (lundi après-midi, jeudi matin).

Suivi de travaux :

*** Local technique pour la réception d'internet haut débit :**

Le dossier, au rythme des démarches réglementaires, avance bien. Une délibération a été prise pour autoriser le « Prêt à Usage » qui donne bail gratuitement à l'opérateur (Orange) pour la location du bâtiment qui sera situé, lieu -dit « le Graveu », grande rue (pour une durée de 30 ans, renouvelable par périodes successives de 10 ans).

***Toiture du presbytère :**

Le chantier de rénovation de la toiture, par l'entreprise de Mr JOSEPH, est terminé. Le conseil municipal avait accepté un devis complémentaire pour faire remplacer des matériaux qui se sont révélés défectueux au cours des travaux.

***Réfection route de Julvécourt :** du 5 au 14 novembre.

Le programme de la CODECOM Meuse-Voie-Sacrée prévoit le renforcement de la voie communale Souhesmes/Julvécourt. Un tronçon dégradé vient d'être remis en état par la CODECOM, qui, en qualité de maitre d'œuvre, a choisi, par appel d'offres, la société CHARDOT.
Le coût des travaux s'élève à 20 275 €.
Selon les dispositions statutaires, la commune ne reversera que 50 % de ce montant à la CODECOM.

5) CADRE DE VIE / ENVIRONNEMENT

Affouages :

Les personnes souhaitant réserver une portion de bois, sont priées de se faire connaître en Mairie **AVANT** le samedi 29 novembre. TOUTE inscription devra être obligatoirement accompagnée d'une attestation d'assurance « responsabilité civile » portant mention « affouages »

Rappel : Les *tarifs ont été fixés à : 5,50 € le stère jusqu'à 15 stères, et 8 € à partir du 16ème stère.*

Circulation le long Pâquis de Souhesmes :

La configuration du chemin longeant le Pâquis **nécessite une grande prudence** de la part des automobilistes et tous usagers d'engins à moteur (rouler au pas). Le conseil municipal entame une réflexion pour trouver des moyens qui permettraient de faire baisser la vitesse de tous les véhicules sur cette voie.

Il en en va de la sécurité de tous (et notamment des jeunes enfants venus sur l'aire de jeux !)

Tri sélectif :

Il est nécessaire que chacun utilise **correctement** les conteneurs installés sur le parking de la salle des fêtes, aux Souhesmes .**TOUS les autres déchets** doivent être emmenés à la Déchetterie de la Grimoirie à Haudainville :tél. : 03 29 86 50 64

(Nouveaux horaires appliqués à partir du 1er novembre : **mercredi et vendredi de 13h30 à 117h30 / samedi de à 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 / dimanche de 9h à 12h.**)

6) PATRIMOINE / AU FIL DU TEMPS

Commémorations du Centenaire de la « Grande Guerre »:

**Séance du conseil municipal du 12 août 1914 : (Souhesmes)*
« Le conseil, considérant que sous peu de jours, les vivres vont manquer dans la commune, ouvre un crédit de 600 F en vue de constituer un stock de farine, sel et autres denrées alimentaires pour servir aux besoins des habitants. »

Afin de conserver, aujourd'hui encore, cette « mémoire » du sacrifice humain que fut la 1ère guerre mondiale, la série en 6 épisodes, **«Ceux de 14»** réalisée par **Olivier SCHATZKY** (scénariste **Didier DOLNA**) a été diffusée sur France 3. La plupart des scènes ont été tournées en Meuse, avec des figurants locaux. **Plusieurs passages ont été filmés tout près de « chez nous », dont deux scènes dans les bois, à la sortie de Souhesmes, sur la route de Julvécourt !**

Magie du cinéma, on y voit nos « soldats aux pantalons garance » courir pour se mettre « à couvert » sous une pluie battante : un camion -citerne et une longue lance arrosent l'orée de la forêt !!

Il était intéressant de « découvrir l'envers du décor » .Toute une journée, le déploiement d'un matériel très important et le nombre conséquent de personnes affairées à toutes sortes d'activités ont été impressionnants. Pourtant, la scène vue par les téléspectateurs a duré moins de 5 minutes (épisode 2).

Les équipes techniques, les figurants, les acteurs (dont Théo FRILET jouant Maurice GENEVOIX) et le réalisateur, se sont montrés très accueillants avec les habitants de nos communes, venus observer leur travail.

-

B) CODECOM : PREMIERES REUNIONS DES COMMISSIONS

Les conseiller(ère)s, membre de commissions ont participé au cours de ce trimestre à des réunions intercommunales. **Un conseil communautaire** s'est tenu aux Souhesmes, le 9 octobre. Les présidents des commissions ont présenté leurs projets et, à l'issue d'un vote, chaque dossier a été validé. (Compte-rendu complet de ces séances à retrouver dans la brochure éditée prochainement par la CODECOM.)

CI -DESSOUS LE COUPON DESTINE A RECEVOIR VOS MESSAGES : A DECOUPER ET A DEPOSER DANS LA BOITE AUX LETTRES DE LA MAIRIE :

……

……

……

……

……Mme / M ……..…… signature